



# L'Abolition des privilèges

Bertrand  
Guillot

Les Avrils

*À V., amoureuse révolutionnaire  
et pourfendueuse de priviléges.*

Dans tous les manuels scolaires, c'est une date incontournable. *4 août 1789 : Abolition des priviléges*. On l'apprend au collège. On l'apprend au lycée. Mais l'étudier ? Jamais.

Peut-être parce qu'elle vient juste après le 14 juillet, et que la suite est forcément mineure. Peut-être aussi parce que c'est le mois d'août et que le mois d'août, c'est les vacances : que pourrait-il bien s'y passer de sérieux ? Peut-être, surtout, parce qu'on ne connaît aucun des acteurs de ce 4 août.

Pour le 14 juillet, c'est simple : la rue s'est soulevée (autant dire, nous), c'est héroïque, c'est romanesque, aujourd'hui la date résonne en feux d'artifice et bals des pompiers. Le 4 août a pour seul décor l'Assemblée nationale – tout de suite on sent la distance. Et parmi les députés, pas une seule vedette à mettre en avant ! À la limite, Sieyès. Ou alors Mirabeau, mais il est de ces héros de l'Histoire qu'on interdit aux mineurs. De toute façon, ce soir-là, Sieyès et Mirabeau avaient séché la séance. Non, vraiment, pas une seule tête connue.

La salle où tout s'est joué n'existe même plus, il n'en reste pas une trace. Vous me direz : la Bastille aussi a disparu. Mais elle nous parle. On a lu des livres, vu des films, la place existe toujours. Je me souviens encore de la gravure de l'ancienne prison dans mon manuel de collège – massive, grise, imposante.

Toutes les grandes dates de l'année 1789, d'ailleurs, avaient droit à leur illustration :

*20 juin : Serment du Jeu de paume.* On n'y comprenait rien, mais c'est toujours chevaleresque, un serment ; et puis, il y avait le tableau de David, dont le souffle semblait résumer le début de la Révolution.

*26 août : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.* Je me rappelle, sur la page de droite, cette gravure où la Déclaration figurait sur deux tablettes comme les nouveaux Commandements. Les droits de l'homme, la preuve ultime que la Révolution française avait éclairé le monde ! Alors à côté de ça, on pouvait bien abolir les priviléges, qui s'en souciait ? De toute façon, à douze ans, ou à seize, on sait à peine ce que le mot veut dire.

*5-6 octobre : Le roi rentre à Paris.* On ne voyait pas en quoi c'était si important, que le roi rentre à Paris. Mais la fin de Versailles, tout de même, ça en jetait comme une mini-Bastille. Et puis, ces « journées d'octobre » ont leurs images qui frappent : les femmes qui marchent sur Versailles et réclament du pain, les chansons, Marie-Antoinette à sa fenêtre, et le peuple de Paris qui ramène avec lui « le boulanger, la boulangère et le petit mitron » : l'histoire ressemblait à un conte pour enfants.

La Nuit du 4 août n'avait rien de tout cela. Pas d'image, pas de son, pas de parole historique ni de personnage emblématique. On retenait le nom, parce que la nuit charrie toujours un peu de mystère. N'était-ce pas suspect, d'ailleurs, cette abolition nocturne ? J'avais fini par me faire ma propre idée de l'affaire : le 14 juillet, le peuple tout entier prend la Bastille en plein jour, devant témoins et avec effusion de sang ; deux semaines plus tard, une petite bande de chenapans abolissent les priviléges de nuit, masqués, comme s'ils étaient venus escamoter une statue, hop ! ni vu ni connu. Et j'ai quitté le lycée sans avoir jamais appris quels étaient ces fameux priviléges, ni qui les avait abolis. Pour ce que j'en savais, ils avaient aussi bien pu s'abolir tout seuls.

Et pourtant, ça ne disparaît pas comme ça, des priviléges. Qu'on demande aux militants qui tentent depuis des années d'imposer une taxation des transactions financières, aux féministes qui luttent contre le privilège masculin, aux écologistes qui ferraillent contre le carbone subventionné, aux élus qui s'échinent en vain pour soumettre à l'impôt les multinationales du numérique. Il est de petites victoires, des bastilles miniatures qui chutent ici ou là, mais les priviléges contemporains se portent plutôt bien.

C'est en pensant à ces combats épuisants et à notre monde à bout de souffle que je me suis demandé ce qui s'était vraiment passé, cette fameuse nuit du 4 août 1789. J'ai rouvert des manuels, j'ai lu des articles. Tous ou presque racontaient l'abolition des priviléges comme

si elle était inéluctable, comme si l’Histoire de France n’attendait que cette nuit-là pour faire tomber d’un coup les restes putréfiés de l’Ancien Régime et ouvrir une nouvelle page. Mais on sait bien que ça ne se passe jamais comme ça.

Alors j’ai demandé aux contemporains de 1789. Et je n’ai pas tardé à constater qu’ils racontaient une autre histoire – une histoire de doutes, de peurs, d’agacements, de causes qu’on sait justes et de vieux combats qu’on désespère de remporter un jour.

Je suis allé de lien en lien sur des textes numérisés, j’ai écumé les bibliothèques, j’ai arpентé des salles d’archives comme un gamin à la poursuite d’un trésor, j’ai découvert le plaisir de tourner avec précaution les pages racornies de documents vieux de plus de deux siècles que nul n’a consultés depuis des lustres. J’ai vu Louis XVI à travers les yeux de ceux qui venaient de quitter son cabinet, j’ai rencontré des personnages dont je n’avais lu le nom dans aucun livre, peu à peu je me suis familiarisé avec ce français de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui est presque le nôtre, mais où les *s* s’écrivent encore comme de grands *f* en donnant la curieuse impression qu’à Verfailles tout le monde parlait comme ça.

J’ai appris aussi ce que ne racontaient pas mes manuels. Qu’après la Bastille, par exemple, le feu avait pris dans tout le pays. Que de Valenciennes à Bordeaux, à la fin du mois de juillet 1789, on pouvait tuer des boulanger soupçonnés de cacher des réserves de farine. Que les paysans s’en prenaient à leurs seigneurs, jusqu’au meurtre parfois, mais le plus souvent pour brûler les « terriers », où étaient

consignés les droits qu'ils devaient payer au propriétaire de leurs terres – des taxes dont on s'était acquitté pendant des décennies en se contentant de râler, mais que la faim rendait insupportables. Et pas seulement la faim : la rage aussi, de constater les dépenses fastueuses de ces messieurs de la haute, et tout l'argent que les nobles se mettaient dans les poches – le tout hors taxes ! Ils avaient beau jeu de faire l'aumône, ces gentilshommes, quand un vieux privilège les dispensait de tout impôt.

On n'avait pas forcément lu les Philosophes mais leur esprit avait pénétré le pays, et les consciences. On ne voulait plus de charité, on réclamait la justice. Que les riches paient leur part au lieu de donner fièrement à quelques-uns ce qu'ils avaient volé à tous : voilà ce qu'on exige, à l'été 1789.

Et à trop réclamer sans être entendu, on finit par se venger. Casser, brûler, piller les châteaux. Les historiens ont donné un nom à cette période, à ce milieu d'été 1789 : la Grande Peur. Mais au lycée, on n'apprend pas les émeutes. Surtout quand elles ne sont pas à Paris mais partout dans le pays, diffuses.

Le voilà, le contexte du 4 août. Pas exactement les vacances scolaires.

La scène se déroule à Versailles, au cœur d'un été étouffant. Depuis le mois de mai, plus de mille députés sont réunis là : nobles, ecclésiastiques et bourgeois du Tiers-État. Ils sont venus pour les États Généraux du royaume. Leur mission initiale ? Faire jaillir d'un

chapeau troué des idées pour sortir le pays de l’impasse financière dans laquelle il se trouve. En vérité, l’ordre de mission est flou. Louis XVI a indiqué qu’il serait preneur de toute proposition visant à rétablir le calme et la tranquillité. « Régénérer le royaume » : voilà le mot qui est sur toutes les lèvres.

À lire les documents de l’époque, on pourrait presque se figurer une convention de citoyens chargée de proposer au gouvernement le programme qu’il est incapable d’imaginer depuis des décennies, tandis que filent les déficits publics.

Après un mois et demi de blocage, les députés du Tiers-État ont forcé leur destin et la main de Louis XVI en s’érigeant en Assemblée nationale. Depuis la fin du mois de juin, ils tentent de s’organiser pour proposer une Constitution au royaume. Une écriture à deux mille mains, dont quelques-unes qui souhaitent secrètement l’échec de l’opération, le tout sous le regard sévère ou exalté de milliers de spectateurs – la mission est quasi impossible. Et pourtant ils n’ont plus le choix. Juillet et la Bastille sont passés par là, le pouvoir royal est en pleine déliquescence et le pays est au bord du chaos. L’Assemblée a fait le vide : elle a remporté son bras de fer avec le roi et sa cour, maintenant elle doit s’occuper de tout – d’un avenir à inventer, et du présent à maîtriser.

Peut-on s’occuper d’une Constitution quand tout brûle autour ? Et comment rétablir l’ordre avec des forces de police en plein délitement ? S’ils avaient su qu’ils se

retrouveraient dans cette situation, les députés seraient peut-être restés chez eux...

Imaginons-les : ils ont trente ou quarante ans pour la plupart. Il y a trois mois, ils ont quitté leur province et leur travail sans savoir quand ils pourraient rentrer, tous emplis d'une mission qu'ils savent presque sacrée. Ils ont hésité, ils se sont engueulés, ils ont eu peur, certains se sont affirmés comme meneurs, d'autres ont trouvé leur place dans l'ombre : tous se sont pris à un jeu qu'ils ne connaissaient pas et qui les dépasse.

Ces hommes sont presque tous des inconnus. Pour la plupart, ils le resteront. Ce sont eux, pourtant, qui sont en train d'inventer notre jeu politique. Eux qui s'apprêtent à changer la face de la France plus encore que les héros de la Bastille. Eux qui, bientôt, vont faire tomber en quelques heures un régime vieux de dix siècles. Eux qui, en une nuit, vont poser les fondements d'un nouveau système basé sur le progrès, la liberté individuelle, l'égalité publique et la propriété privée – ce système si révolutionnaire en 1789 et qui est le nôtre aujourd'hui, ce système dont nous savons maintenant qu'il ne peut pas durer, et qui pourtant a la vie dure.

Mais il est déjà tard. Je vous laisse avec eux.